Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122512-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 16 décembre 2025

2025/12/16-12

Objet :		
Délégation de maîtrise d'ouvrage pour la rénovation du Moulin du Minaouët	Nombre de conseillers en exercice	**29**
	Nombre de présents	**26**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 9 décembre 2025, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 16 décembre 2025 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel - LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - DENIEL Baptiste - ROBIN Yves – SUARD Delphine - MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique -– JESTIN Caroline - DAGORN Nicolas– PAUCHET Gérard – DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

JOULAIN Anita à TANGUY Michel
JOUSSET Nicolas à SELLIN Yannick
GALBRUN Karine à BELLEC Olivier

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BRAESCU ANDRIEU Morgane

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902936-20251216-DEL16122512-DE

Monsieur Le Maire indique que le Conservatoire du littoral est propriétaire du moulin à marée du Minaouet, situé sur la commune de Trégunc. À la suite des intempéries survenues le 6 décembre dernier, un pan de mur de cet édifice s'est effondré, nécessitant une intervention urgente.

Un diagnostic technique, réalisé par une société mandatée par le Conservatoire du littoral, a permis d'évaluer les travaux de sécurisation d'urgence et de stabilisation à réaliser, pour un montant estimé à 178 000,00 € TTC.

Une réunion d'urgence s'est tenue le 10 décembre en préfecture, en présence du Conservatoire du littoral, des services de l'État et des communes de Trégunc et de Concarneau, afin de définir un plan de financement de ces travaux. En raison des contraintes liées au calendrier budgétaire, le Conservatoire du littoral ne peut assurer seul, dans l'immédiat, la prise en charge financière de l'opération.

Compte tenu du caractère urgent de l'intervention et afin de permettre un démarrage rapide des travaux, la commune de Trégunc a proposé au Conservatoire du littoral d'assurer, par voie de délégation, la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Dans ce cadre, la commune procédera à une avance de trésorerie à hauteur de 60 000,00 €.

Par ailleurs, l'État s'est engagé à contribuer au financement de l'opération à hauteur d'un tiers du montant des travaux. Une contribution complémentaire a également été lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de rénovation du moulin du Minaoüet et autorise le Maire à signer tout document en rapport avec cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 17 décembre 2025
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC
Finistère